



"L'ECHO JARDINOIS"

Bulletin d'information de la commune du Jardin
(canton d'Egletons) édité par la municipalité.

Décembre 2005

N° 6

LE MOT DU MAIRE

Voici déjà notre Echo Jardinois N° 6. C'est avec plaisir et application que nous réalisons ce petit journal et nous espérons que sa lecture se révèle pour vous aussi agréable qu'instructive.

En le parcourant, vous constaterez qu'un certain nombre de projets sont aujourd'hui réalisés ou en voie de l'être et que patience et longueur de temps...

Cette année 2005 a vu le remplacement de Mme Bourzai par Mr Paillassou au poste de Conseiller Général du canton. Remercions l'infatigable Bernadette Bourzai pour l'attention morale et matérielle qu'elle a apportée à la commune du Jardin et souhaitons bon vent à Michel Paillassou dont les interventions en notre faveur se sont déjà traduites en résultats. Citons l'effacement d'obstacles rocheux dans la descente sur le Pont de Fioux (cette « arlésienne » des réunions cantonales appartient donc au passé) et, heureuse surprise, la proposition du Président du Conseil Général visant à nous allouer la somme de 90 000 € pour l'entretien de notre RD 60. J'avoue d'ailleurs avoir sorti la calculette pour la conversion en francs.

En attendant, bonne et heureuse année à tous pour 2006 !

René Peyron

ACTION MUNICIPALE (depuis Décembre 2004)

➤ DECEMBRE 2004

- Père Noël : avec le foyer rural, la municipalité organise l'après-midi du Père Noël. Sapin décoré, projection de film, goûter, venue du Père Noël et généreuse distribution de cadeaux sont au rendez-vous pour le plus grand bonheur des enfants

- Berges du Doustre : sous la houlette de la Communauté de Communes, des travaux d'entretien et débroussaillage débutent en aval du Pont de Fioux.

➤ 1^{ER} TRIMESTRE 2005

- Budget 2005 et travaux : le Conseil Municipal prépare les budgets Principal et Eau (voir page 4) de la commune en présence de Mme Decad, perceptrice d'Egletons, qui vient apporter ses explications et sa compétence au débat.

➔ Mise aux normes de l'eau : les importants travaux programmés en 2004 sur les 3 stations de pompage sont achevés et les analyses s'en ressentent logiquement avec une acidité à la baisse et un respect des normes à la hausse. Un financement par emprunt sur 15 ans a pour cela été nécessaire (voir précédent bulletin) mais des dépenses imprévues sont survenues au budget de l'eau après la hausse démesurée du tarif des analyses (finalement prises en charge à 40 % par le Conseil Général) et un réajustement de 5000 € du montant initial des travaux exécutés par l'entreprise V.G.S.. La mise aux normes des captages prévue, et pourtant subventionnée à 80 %, se trouve donc retardée.

➔ Voirie :

- VC 2^e (piste qui part à gauche aux 4 Routes vers chez Mr et Mme SADA) : cette piste, totalement dégradée sur environ 300 m, doit être remise en état avec un nouveau revêtement à l'Automne par l'entreprise Marut. Le montant total des travaux est de 20 278 € TTC avec subvention de l'état (D.G.E.) de 40% sur le HT.

- Déneigement et entretien des fossés : confiés à l'entreprise SALLES pour un montant de 1 366 € TTC.

- Sécurité : le Conseil Municipal souhaite qu'une glissière du même nom soit posée sur la RD 18 au dessus de Marcouyeux direction Marcillac (présence d'un point d'eau dangereux à la sortie du virage à gauche).

- Hêtre : ou ne plus être pour cet arbre gênant qui, sur la route de Puyhabillier, dégrade la chaussée et menace la ligne téléphonique. Il est décidé de le faire abattre.

➔ Bâtiments et espaces municipaux :

- Maison locative du bourg : devant une isolation insuffisante, le changement des 4 ouvrants (portes et fenêtres PVC double vitrage) du rez-de-chaussée est programmé pour un montant de 2 591 € TTC.

- Bâtiment annexe à la mairie : en mauvais état, sa restauration est chiffrée à 14 953 € TTC (maçonnerie, couverture et sol). Ces travaux pourraient être subventionnés jusqu'à 65 % (Etat + Conseil Général).

- Accès mairie et parking : un chiffrage est également fait pour un goudronnage avec pose de bordures devant la mairie (7 860 € HT subventionnables à 25 % ou consultation pour un chantier-école).

- Appentis : construit en 2004, son sol doit être bétonné et une porte fermant à clé doit être installée.

- ➔ **Entretien espaces verts** : confié à l'association Arcadour pour un montant de 1 797 €.
- ➔ **Informatique et cadastre** : il est prévu l'achat du logiciel Cad Com ainsi que d'une imprimante A 3 pour la recherche et l'édition des renseignements cadastraux.
- ➔ **Registres d'Etat civil** : ils doivent être reliés pour un coût de 392 €.
- ➔ **Subventions diverses** : 1 365 € de crédits sont distribués (915 € Foyer Rural avec organisation Noël, 200 € Société de Chasse, 100 € Radio Chardon et 50 € Bibliobus).

➤ 2ème TRIMESTRE 2005

- **RD 18** : à la demande du Conseil Général, un magnifique ruban de bitume est (enfin) réalisé entre les 4 Routes sur notre commune et le croisement de la route de Lafage S/Sombre.
- **Surcoût...à moindre coût** : comme évoqué page précédente, 5 000 € de travaux imprévus nous sont facturés pour la mise aux normes des stations de pompage. Devant notre embarras, le Conseil Général se montre à nouveau généreux et nous accorde une subvention de 40 %.

➤ 3ème TRIMESTRE 2005

- **Parcours de randonnée** : après entretien et balisage (en jaune) de 13,5 km de chemins communaux dans le cadre d'un programme de la Communauté de Communes, une sympathique inauguration pédestre a lieu le 5 Août à la découverte de ce parcours inédit. Les joyeux marcheurs sont accueillis sous le soleil par René Peyron, Jean Boinet et Thierry Peyrichoux pour une halte buvette bienvenue à la mairie.
- **Maison locative du bourg** : en prévision de l'hiver, d'indispensables travaux d'isolation sont exécutés par l'entreprise Cassin (voir page précédente).

➤ 4ème TRIMESTRE 2005

- **RD 60** : elle en avait bien besoin après un hiver difficile mais le Conseil Général est maintenant aux petits soins avec elle. Un nouveau revêtement est posé avant le bourg et 2 méchants virages, dont se souviennent quelques pilotes du Rallye Ventadour/Haute-Corrèze, sont rectifiés dans la descente vers le Pont de Fioux.
- **Réseau d'électrification** : votés par le S.I.E.R.R.E. (Syndicat Intercommunal d'Electrification) fin 2004, des travaux de renforcement et d'isolation sont menés sur la ligne entre le bourg et la Ramade.

- **Réunion cantonale (7/11)** : comme chaque année, René PEYRON expose au Président du Conseil Général les projets et problèmes communaux. Différents points sont abordés en prévision de l'année 2006 tels que l'éventuelle construction de 2 pavillons H.L.M., la réparation du bâtiment annexe à la mairie ou l'extension du réseau d'eau.

- **Stations de pompage** : une réflexion est menée pour faire automatiser le réenclenchement du disjoncteur de chaque station en cas d'orage.

- **Extension du réseau d'eau** : comme évoqué en dernière page, une maison va être construite en 2006 à la sortie du bourg direction Fioux. Obligation est faite à la commune d'amener l'eau aux heureux arrivants avec, pour cela, 2 options possibles : soit se contenter d'une dérivation de la conduite existante du bourg à Fioux (à moindre coût), soit, les installations de ce secteur étant en mauvais état, procéder à une rénovation générale. Le seul inconvénient de cette deuxième option est d'être la plus onéreuse car, après chiffrage, les travaux s'élèvent à 14 087 € HT (subvention à 40 % du Conseil Général). Les travaux d'alimentation électrique sont, quant à eux, pris en charge par le S.I.E.R.R.E. sur une longueur de 120 m.

- **Entretien des chemins** : devant certaines portions de chemins très embroussaillées (environ 1 km), des travaux d'entretien sont prévus par Arcadour pour un coût de 680 €

- **Achat de terrain** : après quelques années de négociations, la commune devient propriétaire le 22 Décembre de 6 000 m² de terrain aux abords de l'église. Cet achat, d'un montant de 762 €, est subventionné à 20 % par le Conseil Général.

- **Petits travaux en mairie** : exécutés en partie par Mr le maire en personne, des travaux d'agrandissement rendent plus fonctionnel et plus spacieux le local d'archives de la mairie.

- **Piste VC 2^E** : toujours prévus mais toujours repoussés pour cause de financement incertain, les travaux sur cette fameuse piste sont enfin réalisés par l'entreprise Marut. La stabilisation de la piste et l'écoulement des eaux pluviales devraient donner toute satisfaction aux usagers ainsi qu'à Mr et Mme SADA qui sont propriétaires de l'habitation en bordure.

- **Logements H.L.M.** : ce sujet, qui en vaut la peine, est longuement développé en page suivante. A l'unanimité des 7 présents, le Conseil Municipal délibère le 25 Novembre pour lancer une consultation auprès de l'Office Départemental des H.L.M. (bientôt Corrèze Habitat) pour l'éventuelle construction de 2 pavillons individuels de type T4.

DOSSIER SPECIAL : L'HABITAT LOCATIF

L'une des problématiques connue de notre territoire est le manque de logements disponibles pour les nouveaux arrivants désirant louer ou acheter, à laquelle s'ajoute sur notre commune une difficulté à trouver des terrains à bâtir.

En outre, un engouement certain de nos jours pour la vie à la campagne et les « vieilles pierres » ne facilite pas toujours l'accession à la propriété dans des conditions financières acceptables par le plus grand nombre, notamment les plus jeunes.

Se pose aussi le problème d'habitations nécessitant quelquefois de coûteux travaux de rénovation pour rentrer dans le circuit locatif. A ce sujet, des aides et assistances existent ou sont sur le point de voir le jour (voir en dernière page les initiatives menées par la communauté de communes, avec une prochaine Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, ainsi que par la Fondation du Patrimoine).

La demande locative est donc supérieure à l'offre et notre municipalité est régulièrement sollicitée par des résidents potentiels qu'elle ne peut satisfaire. C'est essentiellement pour ces raisons que la courbe de la population stagne alors qu'elle est à la hausse sur plusieurs communes du canton d'Egletons.

Nous sommes conscients que nous n'avons pas d'opportunité d'emploi à offrir, peu de services à proposer et que nos ressources sont modestes. Cependant, l'attractivité de notre commune est bien réelle en termes de qualité de vie, d'environnement et de positionnement géographique par rapport aux bassins d'emplois des secteurs d'Egletons, de Tulle ou celui émergent de la Montane à St-Priest de Gimel. Le réseau routier est bon et nous sommes à moins de 10 minutes d'Egletons et de 30 minutes de Tulle. De plus, les Jardinots se plaisent sur leur commune et le lien existe entre les habitants des villages.

Aussi, point de fatalité mais une réflexion que nous menons au fil des conseils municipaux, animés par la volonté d'accueillir dans de bonnes conditions, mais sans dépenses excessives ou aléatoires pour la commune, de nouveaux arrivants.

René Peyron avait déjà assisté, il y a deux ans, à une réunion d'information organisée par l'Office Départemental des H.L.M. à l'attention des maires de Corrèze et cette idée, confrontée à d'autres dans des débats souvent animés, a fait son chemin pour faire éventuellement construire 2 pavillons H.L.M. individuels sur le terrain communal.

C'est ainsi que nous avons fait part de notre projet à Michel Paillassou, nouveau Conseiller Général du canton d'Egletons (voir dernière page), qui a approuvé

notre démarche et a proposé son concours pour nous informer sur ce dossier des logements H.L.M. qu'il connaît bien professionnellement.

Nous l'avons donc invité au Conseil Municipal du 30 Septembre où il est intervenu pour nous exposer précisément les conditions administratives, techniques et financières de la construction de deux pavillons H.L.M. individuels de type T4. Ce type de logement, d'une surface de 110 m², est prévu pour une famille de 4 personnes et pourvu de 3 chambres, d'une cuisine indépendante, d'une salle à manger/salon, d'une salle de bain, d'un WC, d'un garage et d'un cellier.

Nous avons ainsi pu apprécier le niveau d'implication communale en regard de ces divers aspects et notre position par rapport à l'Office Départemental des H.L.M. qui est maître d'ouvrage et financeur de ce type d'opération. Ainsi, en cas d'acceptation du dossier après instruction, la commune doit mettre à disposition de l'O.D.H.L.M. un terrain (lot d'environ 1 500 m² pour chaque pavillon souhaité par les élus du Jardin), le viabiliser (voirie, réseaux, éclairage...) et celui-ci s'occupe ensuite de toute la partie construction, aménagements immédiats, assainissement ou clôture. La valeur de chaque pavillon est d'environ 75 000 € soit, dans le cas de notre commune, environ 150 000 € investis par l'O.D.H.L.M. pour 2 pavillons. Avant de nous engager définitivement, nous devons cependant chiffrer rigoureusement les dépenses nous incombant (estimation de l'ordre de 30 000 € hors subventions).

La part financière supportée par notre commune reste donc relativement modérée vu l'investissement global et l'assistance proposée. En outre, les règles de construction restent souples et diverses options telles que l'angle de toiture, le type de couverture ou la couleur du crépi existent pour favoriser l'intégration architecturale des constructions. Un autre point déterminant réside dans la participation du maire à la commission d'attribution des logements avec la possibilité de proposer des locataires. Ceux-ci doivent bien évidemment correspondre aux critères d'attribution et peuvent même bénéficier d'une intéressante option de rachat de leur logement après 10 ans de loyers.

Devant notre intérêt, Michel Paillassou, dont nous remercions l'efficacité et la disponibilité, a organisé pour les élus du Jardin une instructive visite de pavillon H.L.M. T4 à Bar le 29 Octobre. Par cette belle matinée d'Automne, nous avons été accueillis chaleureusement par le maire Mr Chèze et gentiment guidés par la locataire des lieux en personne. Un agréable déjeuner a ensuite clôturé ce sympathique déplacement.

BUDGETS PRIMITIFS 2005 (principal et eau)

I - Budget principal :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses (en €uros)		Recettes (en €uros)	
<ul style="list-style-type: none"> - Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien, assurances et frais divers) 24 156 - Charges de personnel et frais assimilés 13 105 - Autres charges de gestion courante (indemnités et cotisations, subventions...) 23 304 - Dépenses imprévues 3 728 	<ul style="list-style-type: none"> - Impôts locaux et taxes (taux inchangés / 2004) 5 819 - Dotations et subventions 30 694 - Autres produits de gestion courante (revenus locations) 6 952 - Résultat 2004 reporté 20 828 		
TOTAL	64 293	TOTAL	64 293
INVESTISSEMENT			
Dépenses (en €uros)		Recettes (en €uros)	
<ul style="list-style-type: none"> - Matériel de bureau et informatique 749 - Immobilisations en cours (réserve de financement) 122 463 	<ul style="list-style-type: none"> - Restes à réaliser 1 816 - Dotations fonds divers et réserves 1 948 - Subventions d'investissement 4 445 - Résultat 2004 reporté 115 003 		
TOTAL	123 212	TOTAL	123 212

II - Distribution de l'eau :

EXPLOITATION			
Dépenses (en €uros)		Recettes (en €uros)	
<ul style="list-style-type: none"> - Charges à caractère général (entretien, fournitures, analyses, rémunérations, impôts et taxes) 6 785 - Charges financières (intérêts) 215 - Dotation aux amortissements et provisions 1 995 - Dépenses imprévues (virement à la section investissement) 4 698 	<ul style="list-style-type: none"> - Vente de l'eau et taxes 6 593 - Subvention d'exploitation 7 100 		
TOTAL	13 693	TOTAL	13 693
INVESTISSEMENT			
Dépenses (en €uros)		Recettes (en €uros)	
<ul style="list-style-type: none"> - Emprunts et dettes assimilées 1 863 - Immobilisations en cours (travaux divers) 2 955 - Restes à réaliser (règlement des travaux de mise aux normes des stations de pompage) 109 884 	<ul style="list-style-type: none"> - Dotations, fonds divers et réserves 3 286 - Amortissements 1 995 - Virement de la section d'exploitation 4 698 - Restes à réaliser de l'exercice 2004 (subventions d'équipement) 85 238 (60 638) (emprunts et dettes assimilées) (24 600) - Report solde d'exécution 2004 19 485 		
TOTAL	114 702	TOTAL	114 702

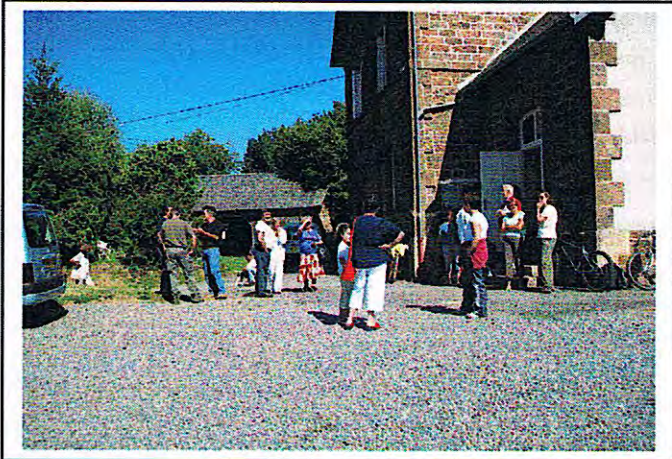
A noter que pour l'année 2004, l'analyse du compte de résultat du budget principal fait apparaître les dépenses par habitant suivantes :

- 489 € en section Fonctionnement,
- 215 € en section Investissement.

VIE COMMUNALE

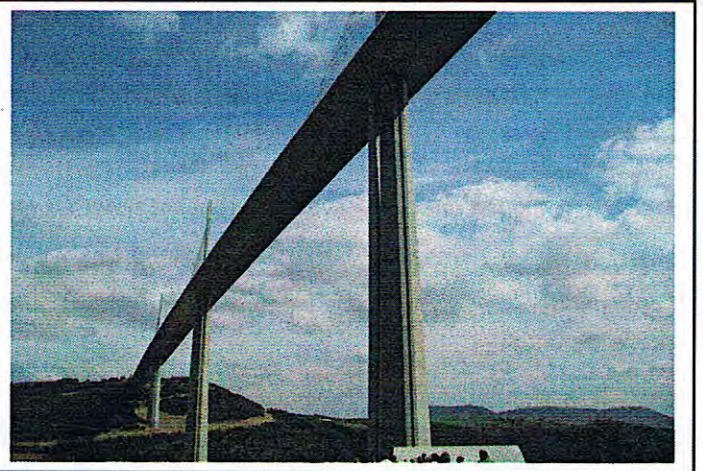
Comme chaque année, notre petite commune a connu son lot de manifestations organisées par le foyer rural, la municipalité ou la société de chasse qui ont permis aux Jardinois et Jardinoises de se retrouver pour d'indispensables moments d'échanges et de convivialité : repas gratuit (19 Mars), voyage annuel au sensationnel viaduc de Millau (23 Juillet), ball-trap (30 et 31 Juillet), repas champêtre (21 Août), 1^{er} thé dansant avec Bernard Plas (25 Septembre) et Noël des enfants (18 Décembre). Sur le plan sportif, le Tour du Limousin cycliste a été accueilli le 18 Août. Quant à la Poule au Gibier, elle attendra 2006 pour se dérouler et vous êtes tous conviés le 14 Janvier prochain pour venir décrocher un des nombreux lots.

Revivons maintenant quelques épisodes 2005 en images :



Inauguration du chemin de randonnée

Voyage annuel au Viaduc de Millau



Repas champêtre

Nouvelle piste VC 2^E



EN BREF...EN BREF...EN BREF...

- **Conseiller Général** : Michel Paillassou a été élu à ce poste le 3 Juillet et remplace donc Bernadette Bourzai frappée par la loi sur le cumul des mandats après son élection comme Députée Européenne.
- **Point-Travail-Service** : c'est une association intermédiaire créée à Tulle en 1987 avec de nombreux partenaires comme les Conseils Général et Régional ou l'A.N.P.E. Elle a pour objet de proposer des missions de travail à des demandeurs d'emploi afin de faciliter leur insertion professionnelle dans le cadre d'un accompagnement. Une gamme de services très divers est ainsi proposée aux particuliers, entreprises, artisans, commerçants ou associations à la recherche de personnel compétent avec décharge de toute formalité administrative et défiscalisation de 50 % du montant de la dépense. Renseignements auprès d'Isabelle Gratias au 05.55.26.08.00 ou 06.78.73.50.23.
- **Construction nouvelle** : c'est toujours un évènement sur notre commune ! Stéphane, Valérie et Valentine Milgram (jusqu'à présent locataires à Puyhabillier) vont faire construire à la sortie du bourg direction Fioux. Tous nos vœux les accompagnent dans leur initiative !
- **TV Régionale** : le 20 Octobre (diffusion le 5 Novembre), notre petite commune a eu les honneurs de la chaîne France 3 Limousin qui est venue « tourner » un savoureux petit reportage. C'est avec plaisir et humour que René Peyron et Henri Bosche ont conté au journaliste présent quelques anecdotes locales (cassette vidéo en prêt à la mairie).
- **Brochure sur les églises** : un beau et intéressant document sur les églises de notre territoire a été édité par la Communauté de Communes (disponible à la mairie). Il doit être accompagné de divers aménagements pour faciliter la visite de celles-ci.
- **O.P.A.H.** : afin de dynamiser le logement et ce pour une durée de 5 ans, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat doit débiter prochainement sur notre territoire à l'initiative de la Communauté de Communes. Les personnes ayant un projet de rénovation à but locatif peuvent se renseigner auprès de Valérie Picard au 05.55.27.69.26 ou directement au siège de la Communauté de Communes à Lapleau.
- **Fondation du Patrimoine** : si vous êtes propriétaire d'un élément bâti du patrimoine populaire de proximité (maison de caractère, grange, lavoir, moulin...) que vous souhaitez restaurer, la Fondation du Patrimoine peut vous permettre d'obtenir une subvention sur vos travaux et une défiscalisation allant de 50 à 100 %. Renseignements au 05.55.08.17.52 auprès de la Délégation régionale à St-Yrieix la Perche (notice disponible en mairie).
- **Encombrants** : enlèvement gratuit par le S.I.R.T.O.M. le 3^{ème} mardi du mois sur simple demande au 05.55.93.00.93.

UN PEU D'HISTOIRE...

Les maires et l'état civil du Jardin depuis 1833 :

Savez vous que René Peyron est seulement le 10^{ème} édile que notre commune a connu depuis 172 ans qu'elle est administrée ?

Citons donc chronologiquement les différents maires et leur(s) mandat(s) avec d'abord Antoine Chassagnard (1833-1840, 1856-1876 et 1881-1900), puis François Tautou (1841-1843), François Longy (1844-1855), Barthélémy Mas (1877-1880 et 1912-1916), Pierre Clamadieu (1901-1911), Jean Vergnal (1917-1921), Marcellin Tabailoux (1922-1936, arrière grand-père d'Agnès et Sylvie Chastagnol à Marcouyeux.), Vincent Deveaux (1937-1976, père de Mr Deveaux à Puyhabillier), Henri Bosche (1977-2001, Marcouyeux) et enfin René Peyron (2001-2005 pour fin de mandat en 2008, le bourg).

La durée moyenne du mandat de maire au Jardin est donc de 17,2 ans avec, comme extrêmes, 3 ans (François Tautou) et 46 ans (Antoine Chassagnard).

L'étude des archives de notre commune depuis 1833 a aussi révélé des chiffres étonnants avec 883 décès, 867 naissances et 282 mariages enregistrés en 172 ans !

Nous reviendrons en détail sur l'évolution de notre population dans un prochain bulletin...

Bonne et heureuse année à tous pour 2006 !

Bien cordialement,

Votre équipe municipale.

ETAT CIVIL 2005

- **Décès** : André Chastagnol (12 Mars), Roger Marut (16 Juillet)

Réalisé et imprimé par nos soins